



Concours d'éloquence

publié le 02/06/2019

Descriptif :

Sud-Ouest - 20-05-19

Félicitations à tous nos participants !

ARCHIAC

Ils ont su convaincre

La section de Charente-Maritime de l'Association des membres de l'Ordre des palmes académiques (Amopa) a initié un concours d'éloquence intitulé « dire pour convaincre ».

Celui-ci est coorganisé par le Département, la Direction académique des services de l'Éducation nationale en partenariat avec l'Université de La Rochelle et le réseau Canopé. Le Département participe aux différents temps de jurys et de préparation et accorde une enveloppe budgétaire pour couvrir l'aspect logistique du concours.

Deux lauréats

Chaque jeune a été auditionné dans son établissement scolaire par un jury constitué de membres issus du comité de pilotage du concours (Amopa, Département, Université de La Rochelle ou encore membres de la Légion d'honneur). Cette étape décisive a été filmée. À l'issue de chaque journée de jury, une présélection

des meilleures prestations a été réalisée. L'ensemble des vidéos des élèves pressentis pour être lauréats ou finalistes ont ensuite été visionnées par les membres du comité de pilotage du concours réunis en grand jury départemental pour établir le classement final.

Concernant le collège Arlette-Guirado d'Archiac, sur 17 collégiens des classes de 4^e qui se sont présentés, cinq ont été distingués comme finalistes (1) et deux d'entre eux ont été nommés lauréats du concours : Faustine Turpain, 1^{er} ex æquo, et Noha Bonnet, 5^e.

Au-delà de ce classement, les membres du jury ont tenu à organiser une cérémonie de remise des prix. Elle a notamment été rythmée par la remise de nombreux lots aux différents participants, le 9 mai.

Daniel Bougès

(1) Faustine Turpain, Noah Bonnet, Eva Ferreira, Noah Ruchaud-Landraud, Lilou Schieser.



Les cinq candidats du collège Arlette-Guirado finalistes du concours d'éloquence « dire pour convaincre ». PHOTO D. B.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.